

Déménagement des autorités : la Cour européenne quitte Haar

18 décembre 2021, 8h35



Des drapeaux de pays européens flottent au vent devant l'Office européen des brevets dans la Erhardtstraße. (Photo : Florian Peljak)

Après quelques années passées à la périphérie, les chambres de recours de l'Office européen des brevets vont probablement réintégrer le centre-ville de Munich. Leurs fonctionnaires sont encore aujourd'hui étrangers à la périphérie de la ville.

Haar se veut une commune ouverte sur le monde, aux portes de Munich, et l'on croise dans les rues des personnes munies d'attaché-case, parlant parfaitement l'anglais et le français. Car depuis trois ans, la commune est une adresse de choix pour les juristes de toute l'Europe. Depuis 2017, cette commune de 20 000 habitants accueille la plus haute juridiction de l'Office européen des brevets (OEB).

Haar joue pour ainsi dire dans la ligue européenne et, en tant que siège d'une autorité indépendante de l'EPO, se trouve même formellement sur un pied d'égalité avec Munich et La Haye. Mais cela pourrait bientôt être terminé : Les meilleurs juristes devraient à nouveau travailler et rendre la justice à Munich. Cela s'explique par des raisons organisationnelles. Mais de nombreux collaborateurs sont encore aujourd'hui en désaccord avec les cheveux.

Le président de l'OEB, António Campinos, et le président des chambres de recours, Carl Josefsson, dont le bureau se trouve à Haar-Eglfing, près de la gare, viennent d'annoncer dans une déclaration commune le probable déménagement à venir. Ensemble, ils ont proposé aux États membres de l'Organisation européenne des brevets de réinstaller l'unité dans le centre-ville de Munich. Cette décision est motivée par la tendance à la numérisation et au télétravail, qui permettrait d'utiliser plus efficacement les bureaux de l'OEB.

Le président de l'EPO, Campinos, envisage de déménager dans les Pschorrhöfe, sur le Hackerbrücke. Ceux-ci sont proches de la gare centrale et sont facilement accessibles pour le public international, dit-on.

Mais Campinos affirme également que "la situation plus centrale au sein de Munich serait très appréciée", décrivant ainsi l'état d'esprit du personnel. En effet, lorsqu'il a été annoncé en 2017 que les juristes très bien payés devaient déménager dans la banlieue de Munich, la révolte a été grande. Beaucoup se sont sentis littéralement transférés. Cette situation est désormais corrigée. Et Haar perd encore de son flair international après le départ du groupe pharmaceutique MSD.

Dans les couloirs des chambres de recours du complexe de bureaux "Eight in one", les cas de brevets litigieux ont été traités ces trois dernières années comme dans un tribunal international.

L'Organisation des brevets comprend même plus de pays que l'Union européenne. Outre les pays de l'UE, la Grande-Bretagne en fait partie, mais aussi la Macédoine du Nord, la Serbie et la Turquie. Au total, l'OEB et les chambres de recours comptent 38 Etats membres, dont les représentants doivent encore approuver le déménagement à Munich en mars 2022. Avec leur jurisprudence novatrice, les chambres de recours ont un impact sur le système des brevets dans le monde entier, comme l'a dit un jour leur président, M. Josefsson.

Les avocats ont discuté de la question "épineuse" de savoir si la commune devait être placée au même rang que Munich et La Haye.

Mais cette image de soi était aussi un poids mort pour Haar. Non seulement de nombreux employés de l'administration ont ressenti le transfert du siège du Deutsches Museum à Munich à Haar comme une punition, mais le siège du tribunal à Haar a également failli être un auto-goal juridique pour l'Office des brevets. En effet, en 2019, des avocats rusés ont déjà tenté de renverser une décision des chambres de recours dans le cadre d'une procédure portant sur une fonction technique détaillée contestée d'une norme de téléphonie mobile, en contestant le lieu d'implantation du tribunal à Haar. En effet, Haar, contrairement à Munich et La Haye, ne figure pas à l'article 6 de la Convention sur le brevet européen en tant que site de l'OEB, ont-ils argumenté. Par conséquent, les procédures orales n'ont pas lieu d'être à Haar. La capacité d'agir des chambres de recours a même été temporairement remise en question à cause de Haar.

Ce litige, qu'un cabinet d'avocats en brevets hambourgeois a minutieusement documenté sous le titre "Haarspalterei", notamment en raison des querelles internes à l'Office des brevets, est allé trop loin pour les juristes de l'OEB. En juillet 2019, la Grande Chambre de recours, également basée à Haar, a estimé en dernière instance que l'indication "Munich" n'impliquait pas une limitation aux frontières de la ville. C'est un compliment pour le [district de Munich](#), qui répond aux plus hautes exigences européennes, du moins sur le plan juridique formel. En effet, la décision a été motivée par le fait que "Munich", pour "l'Office européen des brevets et ses organes, inclut également des biens immobiliers dans l'agglomération de Munich, en tout cas dans le district de Munich".

A Haar, on n'est pas seulement triste de la fin de l'excursion en Europe. Certes, cette dernière a apporté un certain cosmopolitisme à la commune, mais elle n'a pas généré les recettes de taxe professionnelle dont la commune avait tant besoin avec ses salles d'audience, qui occupaient pourtant de grands bureaux bien situés près de la gare. Le maire Andreas Bukowski (CSU) vient de déplorer qu'il n'y ait guère de perspectives réalistes de trouver des surfaces commerciales libres de qualité à Haar. Maintenant, en plus du bâtiment MSD, l'ancien siège de l'OEB accueillera bientôt un nouveau centre commercial.

Recherche de nouveaux locataires.